

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 15 (1987)

DOI: 10.11588/fr.1987.0.53043

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

nach den Verbindungen der Abgeordneten mit Regierung und Hochfinanz sind klassische Fragen einer Prosopographie, die Gruppen und Allianzen rekonstruiert, »Réseaux« und »Seilschaften« aufspürt. – Darauf verweist auch J. VERGER in seiner vorsichtig abwägenden »Conclusion« (345–355). So macht Prosopographie Mechanismen der Macht transparent; sie hilft, gerade »Genesen« und Prozesse (und nicht nur deren Ergebnisse) zu erkennen. Sie erklärt vieles und manches auch besser, aber natürlich nicht alles; ihre Leistungsfähigkeit sollte nicht über Gebühr und auch nicht ausschließlich beansprucht werden.

Ein Thema blieb auf diesem Kolloquium ausgeklammert, das bereits auf der Bielefelder Konferenz eine Rolle gespielt hatte: die steigende Bedeutung des Computers für prosopographisches Arbeiten. Denn diese Thematik war einer eigenen »table ronde« vorbehalten, die direkt im Anschluß an das Symposium ebenfalls in Paris stattfand und deren Akten mittlerweile von H. Millet herausgegeben wurden (*Informatique et prosopographie*, Paris 1985). Vor allem diese Autorin einer Thèse über das Kathedrankapitel von Laon 1272–1412 (*Coll. de l'ÉFR* 56, Rom 1982) tritt neben J.-Ph. Genet als Mitglied des »Pariser Kreises« am entschiedensten für die Nutzung der EDV bei prosopographischem Arbeiten ein. Zusammen mit E. Mornet und Ch. Vulliez hat sie im Oktober 1985 noch ein weiteres Kolloquium über Kanoniker in Diensten des Staats (1250–1600) im Rahmen des erwähnten Forschungsprogramms »Genèse de l'État moderne« durchgeführt, das ehrgeizige, wiederum mit Computerhilfe zu realisierende Fernziele avisierte (vgl. den Bericht von R. Montel, in: *RSCI* 40, 1986, 240–242). Damit ist ein in Zukunft sicher immer stärker beschrittener Weg aufgezeigt, der aber auch die Grenzen der prosopographischen Methode deutlicher hervortreten lassen dürfte: »How do you prosopographise fun?« fragte P. Lewis auf dem Kolloquium (285), und die Skepsis ausgerechnet des Lehrers B. Guenée ist unüberhörbar: »...il me semble aujourd'hui que les études prosopographiques ont, au moins pour le Moyen Age, quelque chose de frustrant. Elles permettent d'atteindre des carrières, mais non pas de personnes. On sait ce que ces gens ont fait ou possédé, mais non pas ce qu'ils ont espéré ou craint, aimé ou haï« (*Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Age...*, Paris 1987, 15). Dennoch, zu Skepsis besteht kein Anlaß: War es nicht gerade Guenée, dessen »traditionell« erarbeiteter Beitrag »L'âge des personnes authentiques« prosopographischer Forschung neue Perspektiven eröffnet hat?

Heribert MÜLLER, Frankfurt a. M.

Gertrud THOMA, *Namensänderungen in Herrscherfamilien des mittelalterlichen Europa*, Kallmünz (Lassleben) 1985, XII–271 p., table (*Münchener historische Studien, Abteilung Mittelalterliche Geschichte*, 3).

L'étude de G. Thoma ici recensée apporte une précieuse contribution à l'histoire des prénoms médiévaux, dont on connaît les récents développements: d'indices, parfois trop sollicités, dans les reconstitutions généalogiques, les systèmes de prénomination sont devenus objets d'histoire, à la croisée de l'étude des structures familiales (»Leitnamen«), de l'histoire culturelle et des sensibilités religieuses. Chez les dominants du Haut Moyen-Age, des analyses comme de K. F. Werner ou de M. Bur, ont démontré tout l'intérêt d'un examen approfondi de la transmission des prénoms, caractérisée par la gestion d'un stock limité et signifiant; une situation retrouvée par Chr. Klapisch chez les notables florentins des XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> s., qui réattribuent systématiquement les prénoms de parents décédés, comme pour mieux affirmer la pérennité du lignage.

D'autant plus important qu'il est longtemps seul à désigner l'individu, le prénom médiéval se caractérise par la fréquence relativement élevée avec laquelle il est troqué contre un autre. Attesté depuis le Moyen-Orient biblique jusqu'aux dynasties du XIX<sup>e</sup> s. européen, le

phénomène reçoit au Moyen-Age ses plus belles illustrations, ainsi chez le chroniqueur parmesan Salimbene de Adam au XIII<sup>e</sup> s.: issu d'une famille de second rang au sein de l'élite urbaine, il révèle dans sa Chronique la succession des quatre prénoms, effectifs et imaginaire, qu'il a ou aurait portés: Balianus, du nom de son parrain; Ognibene, prénom «auguratif» imposé par l'usage de ses proches; Salimbene, imposé par humilité lors de son entrée chez les Franciscains; Dyonisius, enfin, prénom qu'il aurait souhaité porter, par dévotion envers le (pseudo) disciple de saint Paul, dont on célébrait la fête le jour de sa naissance: témoignage qui vaut tant par la prolixité du narrateur que par son origine sociale – laquelle fait pressentir la fréquence du phénomène –, et où se lit une foisonnante imbrication de facteurs sociaux et religieux, publics et intimes, génératrice, à tous les niveaux, de tensions.

S'il est à peine besoin de justifier l'intérêt d'une telle étude, il n'est pas davantage besoin de détailler toutes les entraves qui jalonnent sa réalisation: problèmes posés par une analyse quantitative, dont les méthodes doivent être encore pensées; rareté des sources explicites; difficulté même à éliminer les «bruits» de notre information, entre autres pour distinguer changement de prénom et prénom double, sans compter la force de l'habitude, qui incite à accepter sans interrogation les dénominations traditionnelles héritées de l'historiographie: l'empereur Frédéric II était ainsi, dans sa jeunesse, «Frédéric-Roger» ou «Roger-Frédéric»; il portait donc les noms de ses deux grands-pères, et sa mère, au témoignage des *Annales Stadenses*, l'appelait aussi Constantinus, ce qui explique peut-être bien des choses...

Dans un champ chronologique et géographique très vaste, l'Occident tout entier du V<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s., marges nordiques et slaves incluses, Byzance y étant moins finistère qu'épicentre, G. Thoma a délimité un corpus restreint par le nombre, celui des familles de souverains («Herrscherfamilien»), éclairé plus que tout autre par la profusion de sources, diplomatiques, historiographiques, littéraires, voire numismatiques ou épigraphiques: autant de possibilités de serrer d'aussi près que possible la chronologie et le contexte, voire les intentions précises, du changement de prénom.

L'auteur nous livre une étude très intéressante, très utile aussi, étayée de dépouillements, dont l'ampleur laisse admiratif. Non contente de cette vaste revue, sur laquelle on reviendra plus en détail, elle livre un cadre général très précieux: changements de noms de villes au Moyen-Age; changements de noms dans la Bible qui, en ce domaine comme en d'autres, conditionne la culture médiévale (Herenfried, fondateur de Braunweiler, devient *Ezo*, dit un chroniqueur, *velut Abraham patriarcha nomine mutato*, pour être *hoc nomine insignior*); changements de noms à motifs religieux, accession au pontificat (la pratique ne se systématisait, lentement, qu'au X<sup>e</sup> s.), à l'épiscopat ou à l'abbatiate, entrée en religion ou conversion; changements de prénoms à l'époque moderne (et ce jusqu'au prince Albert, «Bertie», devenu Georges VII d'Angleterre).

L'auteur a recensé une petite centaine de cas sûrs et à peu près clairs de changements de prénoms chez les souverains occidentaux et byzantins, auxquels se joignent dix-sept cas rebelles à l'explication et sept cas de faux changements, détaillés en annexe. Il n'est sans doute pas inutile de reprendre ici, même rapidement, la typologie qu'elle en propose: a) le changement de prénom peut marquer l'entrée dans une nouvelle zone d'influences religieuses (christianisation et choix d'un prénom chrétien, cas fréquent chez les souverains hongrois, polonais, danois) mais aussi culturelles ou politiques (ainsi de la Bohême attirée par l'Empire); il peut accompagner également l'alliance avec des familles princières, le nouveau prénom signant une parenté artificielle (ainsi lorsque Rollon «duc» des Normands prend le prénom de Robert, duc des Francs, qu'il s'engage à aimer d'un amour filial); b) le changement de prénom peut être lié à la prise de possession d'un nouveau pouvoir: ici encore joue une filiation nominale, le nom étant lié au caractère royal: cela se vérifie aussi bien lors de l'accession à un trône étranger ou à un pouvoir dont un cadet était a priori exclu (ainsi de l'empereur Lothaire III, duc des Saxons sous le nom de Liutger), qu'après une «usurpation» (cas fréquent à Byzance; cas proche avec l'ex-moine Daniel, fils de Childéric II, laissant pousser sa chevelure

et prenant le prénom de Chilpéric); c) en d'autres cas, le nouveau prénom vaut manifeste politique: ainsi chez la dynastie d'Héraclée, qui cherche en de nombreuses reprises à se rattacher aux Constantin; de même chez les Capétiens du XIII<sup>e</sup> s., hantés par le *reditus ad stirpem Karoli* (Pierre «Charlot», bâtard de Philippe Auguste; Charles d'Anjou, ex-Etienne et Philippe/Dagobert, frères de Louis IX); d) enfin des cas, nombreux à Byzance surtout, existent d'épouses agrégées plus étroitement à la famille impériale ou royale où elles entrent, par un nouveau prénom tiré de celle-ci.

Deux remarques annexes peuvent être faites. D'une part, l'auteur ouvre parfois son corpus initial à des dynasties princières, ducs d'Aquitaine, de Bourgogne ou des Saxons, pour lesquelles, toutefois, son recensement est loin d'être exhaustif et les sources, déjà, beaucoup plus difficiles d'accès. C'est reconnaître implicitement que le critère de «Herrscherfamilien» n'est pas toujours pertinent, spécialement aux X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.; plus exactement, que le «modèle» impérial-royal, en ce domaine comme en d'autres, se diffuse. Mais il est vrai que c'est là matière à un autre livre... D'autre part, le parti pris de ventiler les cas dans une typologie – très intéressante, répétons-le – entraîne un certain schématisme dans l'explication de cas analysés par ailleurs avec le plus grand sens des nuances: pour reprendre le cas de Rollon, le changement – éphémère – de prénom traduit une filiation nominale avec Robert, mais aussi une entrée dans la foi chrétienne (il se fait à l'occasion d'un baptême) et dans une «mouvance» politique.

Ces défauts mineurs, auquel il n'était guère possible du reste d'échapper, sauf à signaler plus clairement les difficultés, n'enlèvent rien à la finesse de l'analyse et à l'apport de l'étude, qui installe définitivement l'histoire du prénom dans un nouveau territoire, celui de la «Staatsymbolik», si bien illustrée déjà par la médiévistique allemande.

Olivier GUYOTJEANNIN, Paris

Das ritterliche Turnier im Mittelalter. Beiträge zu einer vergleichenden Formen- und Verhaltensgeschichte des Rittertums, publ. par Josef FLECKENSTEIN, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 1986, 669 p., 49 ill.

Le phénomène historique du tournoi méritait d'être analysé dans sa globalité, en tant que reflet et expression privilégiés de la «culture chevaleresque», et sur un plan d'histoire comparée. Le présent volume, qui a été d'abord publié dans la série des «Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte» (vol. 80), et qui réunit une vingtaine de contributions remarquables, atteint les objectifs que s'étaient fixés les organisateurs et que nous trouvons consignés dans l'introduction de l'éditeur scientifique du volume, le professeur Josef FLECKENSTEIN, qui résume les principaux résultats dans une conclusion nourrie (p. 624–651).

La richesse des études ici réunies est telle que le recenseur doit se limiter à l'indication d'un nombre limité de points. En ce qui concerne le début du phénomène lui-même, il n'y a pas unanimité entre les historiens. Michel PARISSE («Le tournoi en France, des origines à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle») s'en tient à la datation traditionnelle, basée sur le *Chronicon Turonense*, qui identifie l'«inventeur» du tournoi dans la personnalité historique du chevalier Geoffroi de Preuilly (mort en 1066). Ulrich MÖLK («Philologische Aspekte des Turniers») se montre plus sceptique face à une source (le *Chronicon Turonense*) qui remonte au début du XIII<sup>e</sup> siècle. On pourra peut-être se mettre d'accord avec FLECKENSTEIN (p. 628) sur le fait qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la mémoire collective plaçait la naissance du tournoi en France, qui semble en avoir été sinon la patrie, du moins la région d'Europe qui en a connu la première diffusion.

Ces observations sont importantes, parce qu'elles confirment que le tournoi a été une création de l'aristocratie anglo-française, qui doit être placée à l'époque de la conquête normande de l'Angleterre. Le tournoi n'appartient donc pas à la civilisation de la «Burg»